tions favorables à la liberté religieuse, allant même, comme à Bordeaux, jusqu'à présenter à ceux-ci le combat sur ce terrain.

En somme, la question religieuse est toujours au premier rang parmi celles qui intéressent les électeurs. Il y a dans le pays une aspiration grandissante vers une vraie et honorable paix religieuse. Si les conditions en restent encore indécises, on peut affirmer que l'opinion à peu près unanime des catholiques se rend compte des exigences de l'état présent de la France et n'a rien de menaçant pour la tranquillité des incrédules et des indifférents."

—Nous avons parlé en temps opportun du chapître général des Oblats tenu à Paris. La dernière livraison des Annales de la Congrégation nous apporte un compte-rendu détaillé de cette réunion. Nous en extrayons quelques lignes qui donnent la composition du chapitre général de cette illustre communauté. Elles intéresseront sans doute nos lecteurs.

"Cette assemblée, disent les Annales, devait se composer des membres de l'Administration générale, des quatre plus anciens Supérieurs de la Province habitée par le Supérieur général défunt, des Supérieurs et des délégués des vicariats ou des Provinces.

La Province ou le vicariat compte de dix à quinze maisons en moyenne. Chaque maison élit un délégué qui la représente, avec son Supérieur, au Chapitre provincial ou vicariat. Celui-ci élit à son tour un délégué qui le représente, avec le Supérieur du vicariat ou de la Province, au Chapitre général.

Cette aunée, le nombre total des membres du Chapitre général devait s'élever à 45.

MADAGASCAR.—La Croix résume dans le tableau suivant des renseignements qui en disent plus sur l'état actuel du catholicisme à Madagascar que les plus longs développements :

Postes ou chrétientés, 1,113. — Eglises ou chapelles, 656. — Catholiques et catéchumènes, 320,450. — Maîtres et maîtresses d'école, 2,232. Elèves, garçons et filles, 147,590. — Quatre écoles normales, comprenant 180 ménages. — Deux léproseries (Saint-Laurent, Saint-Camille), avec 190 malades. — Plusieurs dispensaires. — Divers ateliers: imprimerie, forge, menuiserie, etc., (Saint-Joseph, Saint-Eloi). — Un établissement d'enseignement secondaire, collège de France (Saint-Michel).

Nous ferons remarquer avec notre confrère français, qu'il s'agit là d'une mission à peu près complètement ruinée, il y a quelques années.

27 juin 1898.